



« Admirez le beau, préservez le vrai, vénérez le noble, décidez le bien... » R. Steiner

L'école élémentaire publique Trille des Bois reconnaît que notre école se situe sur le territoire traditionnel non-cédé de la Nation Algonquine. Nous sommes reconnaissants des contributions passées des Premières Nations, Métis et Inuit, de leur contributions d'aujourd'hui et de celles du futur. Merci!

Chers parents, tuteurs et tutrices ainsi que les nouveaux parents, tuteurs et tutrices qui se sont ajoutés à la communauté Trille des Bois,

Il nous a fait grand plaisir de vous accueillir en septembre et nous tenons à vous souhaiter de nouveau la plus cordiale bienvenue et une excellente année scolaire 2018-2019 à notre école! Encore une fois cette année, notre école fera de son mieux pour entourer vos enfants d'une présence rassurante et les rendre heureux dans leurs apprentissages, tout en leur offrant des expériences authentiques inoubliables. Trille des Bois est sans contredit une école de choix et un choix d'école dont nous sommes fiers.

La pédagogie Steiner-Waldorf reconnaît l'importance de célébrer ensemble les diverses fêtes des différentes cultures et les divers festivals. Ces célébrations qui suivent le rythme des saisons, permettent de découvrir et d'entrer en relation avec les traditions et valeurs des différentes cultures. Comprendre ses origines et participer à celles des autres sont de belles façons d'aller à la rencontre de soi-même et des autres.

La préparation des fêtes demandent du temps et des ressources. Les enseignants, les parents organisateurs, l'administration demanderont votre appui à plus d'une reprise. Dans l'esprit communautaire de notre école, il est important que chacun de nous soyons actifs et soutenons notre pédagogie en participant à la préparation de ces fêtes lorsque nous sommes sollicités.

Vous trouverez la liste des célébrations qui sont au calendrier cette année dans ce bulletin.

J'aimerais porter votre attention en ce début d'année scolaire, sur l'importance de signaler l'absence ou le retard de votre enfant. Vous pouvez nous signaler l'absence ou le retard de votre enfant soit par téléphone au 613-746-6911 ou par courriel à : trilledesbois@cepeo.on.ca. À moins d'un rendez-vous médical ou autre, votre enfant devrait être à l'école au plus tard à 8h50 afin de ne pas accuser de retard. Il est très important d'être ponctuel pour ne pas perturber l'harmonie du début des classes (très important dans notre pédagogie) et l'apprentissage de votre enfant ainsi que celui de tous les élèves. Nous vous remercions grandement de faire des efforts pour vous assurer de la ponctualité de tous les élèves.

Lorsque votre enfant est en retard, il est essentiel de se présenter au secrétariat pour obtenir un billet de retard qui lui permettra d'entrer en salle de classe.

Pour les marcheurs et ceux qui viennent en bicyclettes, nous vous remercions de respecter les aires de jeux des enfants en laissant vos bicyclettes en dehors de la cour d'école ou dans les endroits désignés à cet effet. Il est important de ne pas traverser les aires de jeux des enfants. Question de sécurité et de respect du jeu de nos enfants, une attention particulière doit être portée dans la cour où les enfants jouent au soccer. Merci de ne pas traverser cette zone en début de journée, aux récréations et en fin de journée.

Mes salutations les plus cordiales.

Hélène Hudon
Directrice

CONSEIL D'ÉCOLE

Il nous fait plaisir de vous présenter le conseil d'école 2018-2019.

Pour rejoindre les membres du Conseil d'école, vous pouvez envoyer un courriel à : conseilecoletdb@gmail.com

Présidente: Mme Claudia Rathjen

Vice-président: Mme Anik Lalonde-Roussy

Trésorière: Mme Jennifer Manning

Secrétaire: Mme Jacynthe Lanthier

Membre de la communauté: Suyin Lee

Membre enseignant: Christian Lesage

Membre ÉPÉ: Jennifer Skabar

Membre de la direction et direction-ajointe: Hélène Hudon, Célyne Boileau

Membres:

Joana Chelo

Pamela Howson

Jason Truax

Samatar Omar

Samantha McGavin

Claudia Simoneau Berg

Rébecca Ménard

DATE À RETENIR

2 octobre: Atelier confection de lutin de sieste-

Doigts agiles Petit gymnase de 18h30 à 21h

3 octobre: La Michaëlie

5 octobre: Journée des enseignants,

Course de fonds (4e à 6e)

8 octobre: Jour férié

9 octobre: Réunion du Conseil d'école 18h30 à 20h30

17 octobre: Club de couture (6e et 7e)

29 octobre: Photo écoles



« Admirer le beau, préserver le vrai, vénérer le noble, décider le bien... » R. Steiner

L'école élémentaire publique Trille des Bois reconnaît que notre école se situe sur le territoire traditionnel non-cédé de la Nation Algonquine. Nous sommes reconnaissants des contributions passées des Premières Nations, Métis et Inuit, de leur contributions d'aujourd'hui et de celles du futur. Merci!

CLIN D'OEIL



Calendrier des célébrations à l'école 2018-2019

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
25-Journée Franco-ontariens	3- La Michaëlie 16-Journée sans déchets 31- Halloween	9- Jour du souvenir	2- Foire d'hiver 3 au 5- La spirale de lumière 18-Les hivernales	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
5-Ptite laine	29- Une heure pour la Terre Célébration de l'histoire des Noirs	15 ou 19- Semaine de la francophonie 22-Jour de la Terre	5- Fête du mât de mai et foire du printemps	19- Les estivales Célébrations des cultures autochtones



« Admirez le beau, préservez le vrai, vénérez le noble, décidez le bien... » R. Steiner

L'école élémentaire publique Trille des Bois reconnaît que notre école se situe sur le territoire traditionnel non-cédé de la Nation Algonquine. Nous sommes reconnaissants des contributions passées des Premières Nations, Métis et Inuit, de leur contributions d'aujourd'hui et de celles du futur. Merci!

INFORMATION GÉNÉRALE

Portail parents (petit rappel important)

Compléter les formulaires suivants:

- ❖ Avis et formulaire de consentement à la participation aux activités physiques et sportives
- ❖ Contrat d'engagement pour l'utilisation responsable des technologies (5e à 8e)
- ❖ Formulaire pour sorties répétitives
- ❖ Contribution annuelle
- ❖ Autorisation parentale à des fins de promotion ou d'information (voir les détails)

*Autorisation d'utiliser les renseignements personnels des élèves (photographies, enregistrement, etc.)

Cette année, vous devez autoriser ou refuser l'utilisation des renseignements personnels des élèves, dans votre Portail Parents.

Voici la procédure:

- Accéder à votre Portails Parents
- Sélectionner «Gestion de mon compte»
- Cocher «Autorisation d'utiliser les renseignements personnels des élèves (photographies, enregistrement, etc)»
- Autoriser ou refuser
- Sauvegarder

**** Cette autorisation demeurera en vigueur à moins de recevoir un avis contraire écrit de votre part. Vous pouvez cependant, retourner dans votre Portail pour effectuer un changement, et il sera votre responsabilité de nous aviser de ce changement.

Assurez-vous de bien lire l'autorisation en détails avant de signer.

PORTAILparents 1

Comité des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

nom de l'enfant: [] École: élémentaire publique [] Classe: (information restreinte)

Gestion de mon compte

Je veux :

- Changer mon adresse de courriel
- Changer mon mot de passe
- Changer ma question secrète
- Effacer mon compte de portail
- Autorisation d'utiliser les renseignements personnels des élèves (photographies, enregistrements, etc) **3**

Enfants dont j'ai la garde

Statut	Nom	Dernier statut	
		2018-08-24	Autoriser
		2018-08-24	Autoriser
		2018-08-24	Autoriser

L'autorisation sera révoquée pour

5

Autorisation d'utiliser des renseignements personnels des élèves

Les renseignements permettant d'identifier ma personne physique (pour l'élève adulte) ou la personne physique de votre enfant (pour l'élève mineur) tels que sa photographie, des enregistrements audio et audiovisuels, des dessins de sa personne et des réalisations signées de son nom sont collectés en vertu de la Loi sur l'éducation et sont considérés comme des renseignements personnels conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée.

Notamment dans le but de :

- mettre en valeur des réalisations des élèves et des initiatives des écoles et des communautés du CEPEO;
- faire la promotion d'une éducation de qualité au sein d'écoles publiques de langue française;
- contribuer à la promotion et la préservation de la langue française en Ontario;

le Conseil des Écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) ou un tiers autorisé par celui-ci, pourait juger à propos de publier, diffuser ou divulguer, à des fins promotionnelles, journalistiques ou éducatives, et non



« Admirer le beau, préserver le vrai, vénérer le noble, décider le bien... » R. Steiner

L'école élémentaire publique Trille des Bois reconnaît que notre école se situe sur le territoire traditionnel non-cédé de la Nation Algonquine. Nous sommes reconnaissants des contributions passées des Premières Nations, Métis et Inuit, de leur contributions d'aujourd'hui et de celles du futur. Merci!

L'importance du rythme pour les élèves

Article que M. Jean-Charles Legal-Leblanc a publié dans le communiqué de novembre 2017

Les enfants, comme tous les êtres vivants, évoluent et croissent à la cadence de rythmes divers. Le battement de notre cœur nous est familier, tout comme le sont l'inspiration et l'expiration de notre respiration. Dans l'alternance du réveil et du sommeil, on fait l'expérience de la fatigue et de la vigueur, de la conscience et de l'inconscience. Dans le rythme hebdomadaire, on reconnaît que chaque journée de la semaine a sa couleur. Des référents récurrents parsèment également les rythmes mensuels et annuels, tels les fêtes, les festivals et les célébrations.



Les rythmes réguliers et prévisibles sécurisent les enfants et favorisent le développement sain de leurs corps. Il nous revient, en tant que parent, tuteur et éducateur, d'orchestrer certains d'entre eux pour le bien des élèves. À la maison, par exemple, on oriente les rythmes et routines des repas, des activités, des dodos et des réveils. À l'école, on planifie un horaire quotidien et hebdomadaire en tenant compte des forces et des besoins des élèves à différents moments de la journée et de la semaine. On s'assure également que chaque leçon soit rythmique, c'est-à-dire qu'elle contient des moments plus concentrés et d'autres plus détendus, des moments de réflexion et d'autres de créations. L'enseignement des matières par blocs intensifs de trois à quatre semaines durant les « leçons principales » est également un rythme qui favorise l'efficacité des apprentissages.



En somme, en reconnaissant l'importance du rythme pour le développement des enfants et en en instaurant dans les diverses activités que nous leur proposons, nous créons certaines des conditions sécurisantes et nécessaires à une saine croissance.

Jean-Charles LeGal-Leblanc

Résultats des tests provinciaux 2017-2018 des élèves de la 3^e et 6^e année de Trille des Bois.

Données sur le rendement

Les élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale (niveaux 3 et 4)

